

## CONTEXTE

Juillet 2023, l'organisation Partenariat pour la Protection Intégrée (PPI) œuvrant pour la promotion de la paix et la protection des défenseurs des droits humains a documenté, « **Vingt-trois (23) nouveaux cas de violations et abus contre les défenseurs des droits humains, les journalistes et les médias en République Démocratique du Congo** ».

PPI publie chaque mois un feuillet de monitoring qui est non seulement l'un de ses outils de plaidoyer pour l'amélioration des conditions de travail des défenseurs des droits humains (DDH) mais également une preuve des différentes violations afin que tôt ou tard, les auteurs soient punis.

Ainsi, dans la province du Sud-Kivu, un (1) journaliste a été attaqué par des hommes armés chez lui à Kadutu dans la ville de Bukavu alors qu'un (1) autre est poursuivi en justice devant le tribunal de grande instance de Bukavu par un opérateur politique. Toujours en province du Sud-Kivu, un (1) défenseur des droits humains a été victime d'une attaque d'hommes armés à son domicile à Bukavu tandis que dans le territoire de Kalehe deux (2) autres DDH vivent sous menaces de mort leur préférées par des rebelles membres du groupe « Raia Mutomboki » actifs dans le groupement de Kalima, chefferie de Buhavu. Au Nord-Kivu, le président du bureau de coordination de la société civile (1) a échappé de justesse après l'attaque de son véhicule par les bandits armés. Dans la province de la Mongala, le commissaire général en charge de postes, télécommunication, nouvelles technologies de l'information, communication et médias a interdit la diffusion de toutes les émissions à téléphones ouverts et messageries (SMS) sur toutes les radios et télévisions de son entité (1). Dans la ville province de Kinshasa, un (1) journaliste a été violemment pris à partie lors d'un meeting organisé par un acteur politique de l'opposition.

## PRESENTATION DE PPI

Partenariat pour la Protection Intégrée (PPI) est une organisation de droit congolais à mandat régional œuvrant pour la promotion de la paix et la protection des défenseurs des droits humains.

PPI a pour vision « *Une communauté des défenseurs des droits de l'Homme totalement libres des persécutions et violations de leurs droits* ».

PPI a pour mission de « Protéger les défenseurs des droits de l'Homme contre les menaces individuelles et institutionnelles mais aussi renforcer leurs capacités et les équiper des outils de travail adaptés aux impératifs de la globalisation, et les former à maintenir une coopération interinstitutionnelle entre société civile et acteurs étatiques pour la cause des droits humains, paix et réforme institutionnelle »;

Ce feuillet de monitoring est l'un des outils de plaidoyer de PPI, ayant pour but de servir comme « répertoire » des cas des violations et abus afin qu'ils soient connus de tous et que tôt ou tard les auteurs soient interpellés et punis conformément à la loi. « *A chaque période correspond son histoire* », dit-on.

A Kananga onze (11) journalistes ont été blessés alors qu'ils couvraient l'activité d'un acteur politique membre de l'opposition en séjour dans cette partie du pays. Au Kasai, trois (3) journalistes ont été interpellés par la police alors qu'ils couvraient une marche. En dehors des frontières congolaises, un (1) journaliste congolais a été agressé à l'aéroport d'Addis-Abeba (Ethiopie) par des individus se présentant comme faisant partie de la Garde républicaine de la RDC et venant de Moscou.

Ci-dessous la présentation succincte du déroulement de ces violations suivant les circonstances, les lieux, les présumés auteurs et l'état actuels des victimes.

## I. Violences contre les journalistes et les médias

### 1. Tentative d'assassinat du journaliste Egide Kitumaini à Bukavu :

Secrétaire provincial de l'Union Nationale de la Presse du Congo, UNPC section du Sud-Kivu et directeur de la radio Gorilla FM, une radio communautaire émettant depuis Civanga au parc national de Kahuzi-Biega dans le territoire de Kabare, le journaliste Egide Kitumaini a été attaqué à son domicile à Kadutu dans la ville de Bukavu en province du Sud-Kivu par six hommes armés non autrement identifiés en date du 14 juillet 2023. Cette incursion à son domicile a eu lieu alors qu'il travaillait au salon aux environs de 19h. La victime indique à PPI qu'après avoir tiré plusieurs balles sur elle, dont l'une l'a blessée au doigt, ces malfrats ont emporté plusieurs de ses biens et matériels de travail. Il s'agit de : ses deux machines ordinateurs Mac book et HP, son téléphone techno camon 19, un écran LG 55 pouces, un power bank ORAIMO, deux chéquiers, son passeport, cinq flash discs, un dictaphone sonny, trois mallettes, sa carte de presse nationale, un chargeur téléphone et les écouteurs. Cette attaque est intervenue peu de jours après avoir reçu des messages de menace de mort sur son téléphone de la part d'une personne bien identifiée. Cette dernière a été arrêtée par l'auditorat militaire du Sud-Kivu et relâchée quelques jours après suite au manque des frais de procédure judiciaire qui pourraient permettre au journaliste de faire collectionner les éléments de preuve (assurer la descente de l'auditorat sur terrain ou à son domicile, la réquisition d'information, les exploits à témoin, etc.).

### 2. Poursuites judiciaires contre le journaliste Pascal Kamanzi :

Journaliste-directeur de la radio Mabadiliko FM, Pascal Kamanzi est traduit en justice devant le tribunal de grande instance de Bukavu en province du Sud-Kivu par Mushi Bonane, un acteur politique de la place. Se confiant à PPI, le journaliste Kamanzi renseigne que Mushi Bonane l'accuse d'avoir modéré sur les ondes de la radio FAN Fm où il travaillait encore une émission de débat politique dans laquelle un acteur politique l'a critiqué vers le mois d'avril 2023

PPI regrette de voir que malgré le fait pour le journaliste d'avoir demandé à son invité de retirer les propos, sans succès, et lui a finalement fait savoir que ces propos n'engageaient que lui, et plus tard a rassuré la partie Mushi Bonane qui s'estime lésée que la radio était prête à lui offrir un espace pour présenter son droit de réponse, le journaliste Pascal Kamanzi se voit trainé devant la barre. La prochaine audience publique contre le journaliste Kamanzi est prévue le 24/08/2023. PPI demande à la communauté des DDH et aux autorités compétentes de suivre de très près ce dossier afin que ce journaliste ne soit pas victime d'une condamnation, alors qu'au regard de la loi et la déontologie, il a correctement fait son travail.

### 3. Interpellation de 3 journalistes par la police lors d'une manifestation au Kasai :

Le 26 juillet, trois journalistes ont été interpellés par les éléments de la police nationale congolaise au Kasai alors qu'ils couvraient une marche. Il s'agit de Gilbert Ngandu, Martin Nyambo, journalistes à la Radio communautaire de Kamonia et Papy Ngalamulume de la Radio Kamonia. Ces derniers ont été détenus pendant plusieurs heures au poste de la police avant d'être relâchés.

### 4. Séquestration d'un journaliste dans un meeting à Kinshasa :

Le journaliste Franck Kalonji, reporter à Actu7.cd a été violemment pris à partie lors d'un meeting organisé le samedi 29 juillet 2023. L'incident est survenu alors qu'il couvrait un meeting du parti politique ECIDE au terrain de l'opposant et candidat aux élections présidentielles de décembre prochain Martin Fayulu. C'était au terrain Bouddha dans la commune de N'djili/Kinshasa.

### 5. Agression de 11 journalistes à Kananga :

Une dizaine de journalistes ont été blessés alors qu'ils faisaient partie du convoi du député national et membre de l'opposition Delly Sesanga qui a vu son cortège essuyé de jets de projectiles en pleine tournée dans le grand Kasai. Au total, onze de ces journalistes ont été blessés dans cette altercation. Il s'agit de, Jean-Pierre Kayembe, Elysée Odia, Trésor Kalafayi, Dénon Kefula, Didier Kebongo et six autres cameramen.

### 6. Agression d'un journaliste à Addis-Abeba en Ethiopie par la garde républicaine de la RDC :

Pendant qu'il était en plein voyage, Will N'lemvo journaliste à ACTUALITE.CD a été agressé le 30 juillet par des personnes qui se sont présentées comme agents faisant partie d'un service de sécurité chargé de la protection de hautes personnalités de l'Etat qui seraient venus

de Moscou et en transit en Éthiopie et qu'il a croisé à l'aéroport d'Addis-Abeba en Ethiopie. Il a été agressé parce qu'il filmait, à l'aide de son smartphone, une altercation entre ces agents et un sujet congolais. C'est ainsi que son téléphone lui a été arraché, avec violence. A cause de la persistance et de la virulence des menaces, Will Claes N'lemvo n'a eu d'autres choix que d'annuler son vol pour Kinshasa afin de se mettre sous la protection de la police éthiopienne et la Direction de la compagnie aérienne Ethiopian Airlines.

**7. Interdiction de toutes les émissions à téléphones ouverts et les SMS sur toute l'étendue de la province de la Mongala en RDC :** Toutes les émissions à téléphones ouverts et SMS sont formellement interdites sur toutes les radios et télévisions de la province de la Mongala. Ceci fait suite à l'arrêté du commissaire général en charge des postes, télécommunication, nouvelles technologies de l'information, communication et médias de cette province. Le commissaire justifie sa mesure par le fait que telles émissions touchent à la personnalité des uns et des autres et ne respectent pas l'éthique et la déontologie journaliste. Pour PPI, cette mesure constitue par contre un moyen de musèlement de la presse et une violation de la liberté d'expression pourtant garanti par la constitution et d'autres textes légaux de la république démocratique du Congo. Pire encore, malgré cette mesure suspendant sine die toutes ces émissions dans la Mongala, le commissaire général enjoint à toutes les chaînes des radios et télévisions de cette partie du pays d'acquiescer de toutes leurs obligations fiscales vis-à-vis de l'état.

## II. Violences contre les défenseurs des droits humains (DDH) et activistes pro démocratie

**1. Attaque contre le domicile du DDH Maître Maurice Mirindi à Bukavu :** Défenseur des droits humains et travailleur à l'initiative congolaise pour la justice et paix (ICJP), Maître Maurice Mirindi, a vu son domicile être attaqué par des hommes armés non autrement identifiés. L'incident s'est produit la nuit du 11 juillet à Labotte dans la commune d'Ibanda, ville de Bukavu en province du Sud-Kivu. Contacté par PPI, la victime indique que les malfrats ont cassé les cadenas pour entrer dans la maison où ils ont emporté plusieurs biens dont le poste téléviseur, un poste radio, des habits, montres et autres appareils électroménagers. Depuis lors, le DDH vit en insécurité totale craignant pour sa sécurité.

**2. Tentative d'assassinat de John Banyene, président de la coordination provinciale de la société civile du Nord-Kivu :** Le 13 juillet 2023 monsieur John Banyene président de la coordination provinciale de la société civile a échappé de justesse à la mort par balle. Tout est parti d'une attaque armée survenue le soir non loin de l'église Néo apostolique Ndosho dans la Ville de Goma. Une personne a perdu la vie dans cette attaque alors que la jeep du Président de la Coordination Provinciale de la société civile du Nord-Kivu, Monsieur John Banyene a été endommagée et lui-même blessé par balles.

**3. Menaces de mort à l'endroit de DDH Lebon Mulimbi et Mapenzi Kaweche Jean à Kalehe au Sud-Kivu :** Lebon Mulimbi et Mapenzi Kaweche Jean, tous DDH et membres de l'organisation « action pour la protection des droits humains et le développement (APDHUD) vivent en clandestinité depuis le 16 juillet 2023. Pour cause, ils sont recherchés par les rebelles du groupe Raia Mutomboki actif dans le territoire de Kalehe et dans le groupement de Kalima à Bulambika en particulier. Lebon et Mapenzi sont accusés d'avoir publié début juillet un rapport de monitoring des crimes commis par ces miliciens qui se sont substitués en services étatiques érigeant des barrières illégales et percevant des taxes auprès de la population locale. Lebon Mulimbi coordonnateur d'APDHUD avait dénoncé également lors du passage du gouverneur de province à Bunyakiri, les tracasseries et érection des barrières illégales par les Raia Mutomboki ainsi que le fait pour eux de se substituer en services étatiques. Depuis le 16 juillet, les rebelles ont émis un avis de recherche à leur égard. Ce qui les a poussés à abandonner leurs familles et mènent une vie de clandestinité craignant pour leur sécurité.

*La situation des journalistes et DDH devient de plus en plus inquiétante en cette période où plusieurs localités et cités de la province du Nord-Kivu sont sous occupation des rebelles du M23 alors qu'au Sud-Kivu on note l'activisme des plusieurs groupes d'autodéfense en majorité des Mayi Mayi dits Raiya Mutomboki qui contrôlent plusieurs zones du haut plateau de Kalehe, Mwenga et Fizi où ils arrêtent et torturent la population. Les DDH et journalistes qui haussent la voix pour décrier ces agissements deviennent ainsi leur bête noire et subissent en retour des fortes menaces qui les poussent à abandonner leurs familles pour mener une vie de clandestinité craignant pour leur sécurité. Pour avoir une idée sur les conditions de travail des journalistes actuellement en RDC et au Nord-Kivu, veuillez écouter l'émission « La voix des DDH et des journalistes » réalisée par PPI en cliquant sur [ce lien](#).*

## RECOMMANDATIONS

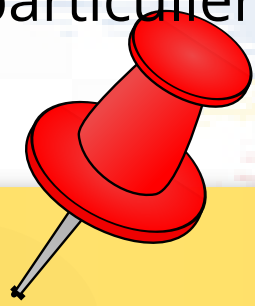
L'organisation Partenariat pour la Protection Intégrée (PPI) œuvrant pour la promotion de la paix et la protection des DDH condamne ces violations et abus à l'égard des défenseurs des droits humains, tout en proposant des pistes de solutions ci-après :

**1. Au Sénat**, de voter en seconde lecture la proposition de loi relative à la protection et responsabilité des défenseurs des droits de l'homme en RDC afin de garantir un bon environnement de travail aux DDH ;

**2. Au gouvernement congolais et les services de sécurité en particulier**, de tout mettre en œuvre afin de garantir la sécurité des DDH et des journalistes dans l'exercice de leur travail, mais également à leur domicile, particulièrement en cette période électorale ;

**3. A la justice militaire du Sud-Kivu**, de poursuivre avec les enquêtes afin que les auteurs de tentative d'assassinat du journaliste Egide Kitumaini soient connus et punis conformément à la loi ;

**4. Au commissaire général en charge des postes, télécommunication, nouvelles technologies de l'information, communication et médias de la province de la Mongala**, de revenir sur sa décision d'interdictions des émissions à téléphone ouvert et sms, entendu qu'elle viole l'ordonnance-loi n°23/009 du 13 mars 2023 fixant les modalités d'exercice de la liberté de presse, la liberté d'information et d'émission par la radio et la télévision, la presse écrite ou tout autre moyen de communication en République Démocratique du Congo.



**Note :** PPI rappelle qu'au 31 juillet 2023, c'était le 18ème anniversaire, jour pour jour, depuis l'assassinat du défenseur des droits humains Pascal Kabungulu Kibembi, ancien secrétaire exécutif de l'ONGDH Héritiers de la Justice. Lâchement abattu à son domicile le 31 juillet 2005, sur avenue Kibombo, quartier Ndendere, commune d'Ibanda dans la ville de Bukavu en province du Sud-Kivu, grand est le regret de constater que 18 ans après, aucune vérité n'est jusque-là connue sur l'assassinat de cet activiste et tous ses bourreaux demeurent dans l'impunité totale. Pire encore, le principal suspect monsieur Thierry Ilunga est aujourd'hui élevé au grade de général en RDC. Il importe de rappeler que le procès Kabungulu avait duré deux semaines, avant qu'il ne soit paralysé par ce monsieur nommé aujourd'hui général. PPI réclame la réouverture du procès Pascal Kabungulu afin que les auteurs de cet assassinat soient punis et que les victimes survivantes trouvent réparation. PPI demande en plus que le rond-point dit « rafiki », situé au juste milieu de l'avenue Kibombo à côté de l'ISP/Bukavu au quartier Ndendere dans la ville de Bukavu soit rebaptisé ou baptisé « Place Pascal Kabungulu Kibembi » afin d'honorer la mémoire de cet activiste qui a consacré toute sa vie à la défense des droits humains.

## Contacts et Adresses

Bukavu/Sud-Kivu/RDC  
Avenue Kalehe (Entre le croisement de l'avenue Hippodrome en quittant Nyawera et l'Hotel Elisabeth), quartier Nyalukemba, commune d'Ibanda, ville de Bukavu, province du Sud-Kivu.

Tél : +243 992209859

E-mail : [secretariatexecutifrdc@ppi-ong.org](mailto:secretariatexecutifrdc@ppi-ong.org)

[www.ppi-ong.org](http://www.ppi-ong.org)

[@PPIREGIONALE](https://twitter.com/PPIREGIONALE)